

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carol Levesque	Numéro de permis 2003898	Date d'inspection Le 12 juin 2025	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Amis		Numéro de téléphone (506) 739-9062	
Adresse 27 avenue Laboissonniere Edmundston NB E3V 3S7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
8(2) Le nombre maximal d'enfants bénéficiaires de services dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel est, comme l'indique le permis, de soixante par permis, y inclus ceux de l'exploitant.	8(2)	21 mai 2025	21 mai 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<b>Commentaires généraux</b>
Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio. Observation de la sieste, de la collation à l'extérieur pour les 4 ans et de l'accueil des après-classes. Répondre aux questions des éducatrices concernant la liste de vérification pour les activités quotidiennes.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 juin 2025

Date

original signé par

Mélissa Levesque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 juin 2025

Date